M2 M2E 1D

BCC 4 - EC 4.2 : Culture numérique

Évaluation du semestre 4
Année universitaire 2026-27

Principes :

- Promouvoir le principe d'une évaluation formative et formatrice au sein de la formation validant le semestre.
- Créer du lien entre la formation à l'INSPE et l'adaptation des pratiques pédagogiques au contexte professionnel
- Mettre en œuvre et analyser une ou plusieurs activités liées au cours de laquelle/desquelles un groupe d'élèves utilisera un ou plusieurs outils numériques sous la supervision de l'enseignant

Cette mise en œuvre et cette analyse reprendront les notions vues en formation, ainsi que les compétences développées en UE4.2:

- **Développer une approche technique, pédagogique et critique de l'usage du numérique et de l'IA dans un cadre scolaire.**

- **Maîtriser le cadre de référence des compétences numériques pour l'éducation (CRCN-édu).**

Attentes :

Le dossier du semestre 4 permettra de valider la 2ème et la 3ème phase du volet de pratique professionnelle du cadre de référence des compétences numériques pour les métiers de l'éducation (CRCN-Edu). Le CRCN-Edu permet de reconnaître et de structurer les compétences numériques des métiers de l'éducation et de la formation, et d'engager les étudiants dans une logique de développement professionnel tout au long de leur carrière. Le niveau de maîtrise de ce cadre est apprécié au travers de deux évaluations complémentaires :

-un volet automatisé qui s'effectue en ligne dans un dispositif numérique Pix + edu
- un volet de pratique professionnelle découpé en trois phases : conception, mise en œuvre et retour réflexif

La validation de ces **deux volets** permettra l'édition d'une attestation des compétences numériques professionnelles remise à l'étudiant en fin de Master 2. L'obligation de mise en œuvre de cette attestation est définie dans l'arrêté du 12 Janvier 2026.

Dans le dossier du semestre 4, l'étudiant devra donc mettre en œuvre et analyser une activité au cours de laquelle un groupe d'élèves utiliserait un ou plusieurs outils numériques sous sa supervision. Cette activité aura un ancrage disciplinaire et permettra également aux élèves de développer leurs compétences numériques. Des preuves de la réalisation de l'activité doivent être mises en annexe et permettront d'analyser son efficacité. Ce dossier inclura également en annexe une capture d'écran du niveau obtenu en Pix+edu.

L'activité conçue en Master 1 peut être réutilisée si le contexte d'enseignement s'y prête. Toutefois, des ajustements (ou une modification complète du projet) peuvent être réalisés entre l'activité conçue en M1 et celle mise en œuvre en M2. L'étudiant n'aura toutefois pas besoin de refaire le dossier de conception pour cette nouvelle activité.

Chaque fonctionnaire stagiaire doit rendre un dossier individuel
Ce dépôt se fait obligatoirement sur le Moodle Examens de l'université de Lille.
Le dossier sera déposé uniquement en pdf. L'en-tête comportera le Nom, Prénom, et le n° de l'étudiant.

Le nommage du fichier devra respecter les indications suivantes :
Nom_Prénom_parcours de l'étudiant _Nom du Formateur

La page de garde du dossier, mise à disposition par le formateur, fait apparaître la grille de compétences numériques complétée par un auto-positionnement de l'étudiant.

Le dossier est constitué d'un total de 6 à 7 pages maximum, hors annexe. Il comprend les éléments suivants :

- Présentation du contexte de mise en œuvre (organisation des élèves, organisation temporelle, organisation matérielle...) et bilan rétrospectif de cette organisation.
- Précaution d'ordre juridique et déontologique
- Présentation de preuves de la mise en activité et analyse grâce aux preuves fournies de l'atteinte des objectifs disciplinaires, de l'efficacité de la prise en compte de la diversité des élèves et du développement des compétences numériques chez les élèves. (Contextualisation au sein de la séquence / Objectifs disciplinaires / Compétences numériques mobilisées)
- Analyse du développement des compétences numériques enseignantes rendu possible par la mise en activité.
- Création d'une fiche partageable qui permettrait à un pair de s'approprier l'activité.

La présentation est obligatoirement réalisée en :
- Times new roman 12
- interlignes simple
- texte justifié
- marge de 2 cm

Critères d'évaluation :

Critère de réussite : Aucun niveau 0.

	Items	Critères	**Niveau 0**	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3 et 4
Phase 2 : Mise en œuvre	Item 4 : Enseigner, animer, éduquer	Préparer et gérer le matériel, les outils, la partie technique	Les moyens nécessaires n'ont pas été anticipés. Les imprévus n'ont pas été gérés.	Les ressources matérielles et logicielles que j'ai sélectionnées sont en adéquation avec mon projet et mon contexte.	Une activité alternative a été prévue en cas d'imprévu.	LES NIVEAUX 3 et 4 SERONT ACCESSIBLES EN FORMATION CONTINUE
	Item 5 : Accompagnement des individus	Utiliser des potentialités des moyens numériques pour permettre une différenciation	Aucune différenciation n'a été mise en œuvre ou la différenciation envisagée ne s'appuie pas sur le numérique	La différenciation envisagée lors de la conception est mise en oeuvre en partie.	La différenciation envisagée lors de la conception est mise en oeuvre ou modulée.	
		Accompagner des apprenants en prenant en compte leurs compétences numériques	Aucune différenciation n'a été mise en œuvre, les compétences numériques des élèves n'ont pas été prises en compte.	Les difficultés des apprenants sont identifiées.	L'accompagnement apporté répond aux demandes.	
	Item 6 : Atteinte des objectifs	Mesurer la réalité de l'atteinte des objectifs de l'activité	Aucune trace de mise en œuvre n'a été recueillie	Des traces de mise en oeuvre sont recueillies.	Les traces de mise en oeuvre recueillies permettent de rendent compte de l'atteinte des objectifs.	
		Évaluer les compétences numériques des apprenants	Les compétences numériques ne sont pas identifiées	Les compétences numériques en jeu sont évaluées en s'appuyant sur les traces des apprenants.	Les compétences numériques en jeu sont évaluées en s'appuyant sur les traces des apprenants en faisant le lien avec le CRCN.	
Phase 3 : Retour réflexif	Item 7 : Ecart entre le prévu et le réalisé	Porter un regard réflexif sur l'atteinte des objectifs	Les points forts ne sont pas identifiées. Aucune piste d'amélioration n'est proposée.	Questionner l'atteinte globale des objectifs. (Les points positifs sont identifiés et des pistes d'améliorations sont posées.)	Analyser de façon critériée l'atteinte des objectifs pour l'évaluer puis proposer quelques pistes d'amélioration. (Les clés de la réussite ou les points de blocage sont détaillés.)	
		Analyser la prise en compte effective de la diversité des apprenants	La diversité des apprenants n'est pas analysée	La réalité de la prise en compte de la diversité des apprenants est mesurée.	Un regard critique est porté sur la réalité de la prise en compte de la diversité des apprenants.	
	Item 8 : Communication d'une expérience professionnelle	Partager une expérience professionnelle s'appuyant sur le numérique	Mon expérience n'est pas compréhensible par d'autres.	Mon retour d'expérience est lisible et compréhensible par d'autres.	Mon retour d'expérience est partageable à mes pairs en vue d'une mise en œuvre.	
		Être en mesure de faire le point sur les apports professionnels	Les compétences numériques développées sont explicitées en faisant le lien avec le CRCN-E	Les compétences numériques développées sont formalisées.	Les compétences numériques développées sont explicitées en faisant le lien avec le CRCN Édu.	

Parcours Pix+edu : niveau 2 minimum